

---

## DÉCLARATION CONCERNANT LES RECHERCHES RÉGÉNÉRATIVES POUR LES LÉSIONS DE LA MOELLE ÉPINIÈRE JUN 2011

---

Environ 2,5 millions de personnes vivent avec une lésion de la moelle épinière (LME) dans le monde. En Europe, au moins 330 000<sup>1</sup> individus sont paralysés suite à une LME, et environ 11 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Outre les conséquences sociales et humaines désastreuses<sup>2</sup>, une recommandation du Conseil de l'Europe (REC 1560 (2002))<sup>3</sup> souligne l'énorme coût économique induit<sup>4</sup> et conclut que « les États-membres du Conseil de l'Europe devraient faire de plus grands efforts concertés afin de soutenir et de financer la recherche dans ce domaine ».

Depuis sa création en mars 2006, la Fédération Européenne des Lésions de la Moelle Épinière (European Spinal Cord Injury Federation - ESCIF) s'est engagée à soutenir et à encourager la recherche sur les LME. Elle a activement participé à la mise en place de projets pour réunir des informations avec ses membres et a collaboré avec des professionnels et des chercheurs spécialistes des LME dans les efforts de recherche européens. Les statuts de l'ESCIF mettaient en avant le soutien de la fédération pour des recherches pouvant améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec des LME mais ne mentionnaient pas les recherches sur le rétablissement fonctionnel. En 2006, en Europe, la possibilité d'un « traitement » contre la paralysie semblait être un projet plutôt lointain.

Depuis lors, cependant, les neurosciences ont réalisé des avancées significatives vers un traitement de la paralysie, à un point tel qu'un rétablissement fonctionnel est désormais un objectif réaliste à certains degrés. De nombreuses voies de recherches prometteuses sont actuellement en cours d'essais cliniques dans le monde, et d'autres encore sont en préparation pour passer aux essais sur les êtres humains. Afin de promouvoir ces avancées scientifiques et leur application sur les êtres humains, il est essentiel qu'il y ait un soutien, un financement et des infrastructures considérables.

Nous, l'ESCIF, représentant des centaines de milliers de personnes vivant avec des LME dans toute l'Europe, soutenons fortement la recherche régénérative pour les lésions de la moelle épinière afin d'aider à traiter la paralysie pour ces millions de personnes déjà atteintes et celles à venir.

Par conséquent, nous conseillons vivement aux États-membres du Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et aux États membres de l'Union européenne de soutenir et d'investir dans la recherche régénérative pour les lésions de la moelle épinière en :

- Augmentant les financements pour les recherches fondamentales, translationnelles et cliniques de la recherche régénérative sur les lésions de la moelle épinière ;

- Permettant un transfert dans les délais des recherches prometteuses des laboratoires aux patients grâce à un financement suffisant, des infrastructures efficaces et des réseaux de collaboration ;
- Adoptant une réglementation et une législation adaptées pour une traduction efficace et dans les délais des recherches prometteuses sans compromettre la sécurité des patients et l'éthique ;
- Mettant en place et en appliquant un Plan de Traitement des Lésions de la Moelle Épinière, pour faire du traitement contre les lésions de la moelle épinière une priorité nationale et internationale.

Enfin, il convient de rappeler que la recherche régénérative dans le domaine des lésions de la moelle épinière contribuera également à la recherche pour d'autres affections neurologiques comme la Sclérose en plaques, la Sclérose latérale amyotrophique, la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer.

**Le Président**  
**EUROPEAN SPINAL CORD INJURY FEDERATION**  
[www.escif.org](http://www.escif.org)

Contact : [president@escif.org](mailto:president@escif.org)

<sup>1</sup> Source : Recommandation 1560 (2002) 1 /Council of Europe *Towards concerted efforts for treating and curing spinal cord injury*

<sup>2</sup> Les conséquences d'une lésion de la moelle épinière incluent : la perte de l'usage des membres, la perte de la sensation, le manque de contrôle des intestins, de la vessie et de la fonction sexuelle, auxquelles s'ajoutent des douleurs neuropathiques incurables, de la spasticité et le risque d'infections graves, ainsi que l'incapacité de respirer sans assistance (lésions cervicales hautes).

<sup>3</sup> Recommandation 1560 (2002) 1 /Council of Europe op.cit.

<sup>4</sup> Coût généré par les LME : « Aux États-Unis, les coûts additionnés des lésions de la moelle épinière ont été estimés à 9,73 milliards de dollars par an (soit 6,82 milliards d'euros) ». Source : Recommandation 1560 (2002)1 /Council of Europe op.cit